

## ÉCONOMIE DE L'IMMATÉRIEL : QUELS ENJEUX DE COMPÉTITIVITÉ ET DE CROISSANCE DURABLE ?

La crise a pointé les limites d'une économie trop financiarisée dans une course effrénée aux profits de court terme. Les fondamentaux d'une autre croissance sont-ils à construire en intégrant mieux les exigences de long terme de l'économie réelle ?

L'économie de l'innovation et de l'immatériel répond à ces enjeux. Reste à connaître les conditions de gouvernance des acteurs de la communauté économique et financière qui permettront de générer la croissance durable et l'emploi dont cette économie est porteuse.

### ENJEUX MACRO-ÉCONOMIQUES : VERS UNE CROISSANCE DURABLE ?

Dans l'économie de l'immatériel, les sources de la croissance et de la compétitivité se déplacent du capital technique et financier vers le capital immatériel, ainsi que le démontrent les recherches académiques et les analyses d'organisations internationales comme l'OCDE ou la Banque mondiale(1). L'immatériel est donc ancré dans l'économie réelle.

Son importance est illustrée par l'orientation des stratégies nationales d'investissements. Bien que les normes actuelles de la comptabilité publique n'en permettent pas une traçabilité exhaustive, les investissements immatériels(2) ont été recons-

titués par des laboratoires(3) universitaires et institutionnels démontrant que :

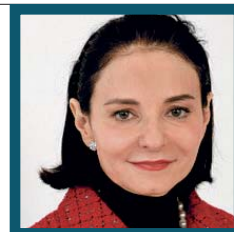
- les montants sont d'ores et déjà significatifs aux États-Unis ou en Europe : 10-11 % du PIB au Royaume-Uni et aux États-Unis, où les investissements immatériels dépassent désormais les investissements matériels, plus de 7% en France et en Allemagne;
- il existe une corrélation entre le niveau de croissance et le niveau d'investissement immatériel, entre le niveau de croissance et le poids relatif d'investissement immatériel et matériel, entre la productivité du travail et l'investissement immatériel. Alors que la question du lien entre l'investissement immatériel et la croissance est dépassée, les perspectives s'orientent désormais autour de trois enjeux.

### QUELLE CROISSANCE QUANTITATIVE PAR L'IMMATÉRIEL ?

La croissance quantitative par l'immatériel nous permettra-t-elle d'aller au-delà des 1,5 à 1,8% de croissance moyenne annoncée selon les pays en Europe, niveau insuffisant pour faire face aux enjeux d'une économie de la rareté : financer les enjeux de la croissance verte (rareté des ressources naturelles), financer les retraites (rareté des ressources humaines actives), financer les déficits (rareté des ressources financières) ?

À cette fin, une mobilisation européenne soutenue serait indispensable. Or, malgré Lisbonne (2000) et Barcelone (2003), où elle s'était fixé d'être un champion de la *knowledge and innovation economy*, l'Europe accuse un retard dans ses objectifs d'innovation (d'ailleurs recalés à 3% de R&D en 2020), restant distancée par les États-Unis pour le nombre de brevets déposés ou les exportations de produits high-tech. Toutefois – symbole fort et facteur favorable – la Commission vient de placer la *smart growth*, l'économie de l'innovation et de la connaissance, dans ses trois priorités pour l'Europe 2020.

En France, les enjeux macro-économiques sont considérables : les scénarios moyens envisageraient un potentiel d'un demi-point de croissance et 500 000 emplois, jusqu'à 1% de PIB et un million d'emplois selon la fourchette haute de certaines prévisions. D'ailleurs, en créant



**MARIE-ANGE ANDRIEUX, RATTACHÉE AU PRÉSIDENT DE DELOITTE** en tant que directeur des partenariats et en charge de missions relatives à la gouvernance, à l'innovation et l'immatériel. Expert en matière de gouvernance, elle est présidente de la commission internationale et membre du collège de l'Institut français des administrateurs (IFA), membre du WCD (Women Corporate Directors) et coprésidente de l'Association des femmes experts-comptables administrateurs. Depuis une dizaine d'années, elle mène des recherches approfondies et des activités de conseil sur la valorisation et le capital immatériel des organisations. Dans ce cadre, elle copréside la commission Innovation et Immatériel du Groupement des professions de services et dirige la Tribune Sciences-Po de l'économie de l'immatériel. Elle participe, en tant que Personne qualifiée, à la Commission permanente de concertation des services. Marie-Ange Andrieux est expert-comptable, diplômée d'HEC et de Sciences-Po, et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires. Elle est Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

l'APIE (Agence pour le patrimoine immatériel de l'État), en avril 2007, le Premier ministre soulignait : « La gestion des actifs immatériels est l'un des facteurs de création de croissance les plus prometteurs de notre économie. »

### QUELLE CROISSANCE QUALITATIVE, QUELS INDICATEURS ?

Investir dans les actifs immatériels, c'est construire les fondamentaux d'un modèle de croissance durable intégrant mieux les exigences de long terme de l'économie réelle : ces actifs stratégiques sont garants de longévité et générateurs de performance et de différence compétitive pour les entreprises autant que source d'externalités positives et de confiance pour la collectivité. Cette croissance, pour une compétitivité « par le haut », entre opportunément en correspondance avec une profonde mutation des besoins des consommateurs et des citoyens, passant de l'« avoir plus » au « vivre mieux et autrement ». Elle est porteuse de réponses à des considérations éthiques pour faire face à la recherche de sens, susceptibles de limiter les risques de démobilitation ou de dérapages sociaux.

Cette évolution vers des besoins immatériels, jugée irréversible par beaucoup d'observateurs, sera porteuse de croissance si les entreprises et les organisations ont la capacité de délivrer une offre immatérielle et de vendre ce qui répond à une fonction

d'utilité combinant les produits et services d'un écosystème<sup>(4)</sup>. C'est ainsi que, dans l'économie de l'immatériel, la frontière entre l'industrie et les services pourrait avoir tendance à s'amenuiser avec des stratégies d'entreprise et des politiques économiques davantage orientées sur la chaîne de valeur globale, structurée autour d'une offre intégrée, répondant à de grands enjeux sociétaux comme la santé, la dépendance, la sécurité. Dans cette perspective, la croissance qualitative ou la nature de la croissance par l'immatériel nous permettrait d'enrayer les effets indésirables de la désindustrialisation, voire de générer un cercle vertueux de réindustrialisation, de développer des gains de compétitivité relatifs pour faire face à la concurrence des États-Unis comme des pays émergents.

La France est concernée au premier chef car, si elle est cinquième en PIB, elle se positionne quizième dans le classement mondial de la compétitivité du World Economic Forum. Bien que dans la moyenne européenne en matière de R&D globale (2% du PIB), la R&D française privée reste à 1,2%, contre 1,7% pour l'Allemagne, 2% pour les États-Unis et 2,3% pour le Japon. Ces pays figurent en meilleure place dans le classement précédent : États-Unis (4<sup>e</sup>), Allemagne (5<sup>e</sup>), Japon (6<sup>e</sup>).

À nouvelle nature de croissance, nouvelle mesure. Bien que le PIB-produit intérieur brut, indicateur quantitatif, ait déjà fait

## La croissance qualitative ou la nature de la croissance par l'immatériel nous permettrait d'enrayer les effets indésirables de la désindustrialisation, voire de générer un cercle vertueux de réindustrialisation, de développer des gains de compétitivité relatifs pour faire face à la concurrence des États-Unis comme des pays émergents.

l'objet d'améliorations (prise en compte des logiciels et de la R&D), ne faudrait-il pas le compléter par un indicateur plus qualitatif : le PIB-produit immatériel brut ? Les travaux de la commission Stiglitz-Sen ont ouvert la voie. Dans leur prolongement, les 25 indicateurs du groupe de travail franco-allemand conjointement produits par le Conseil d'analyse économique et le Conseil allemand des experts en économie<sup>(5)</sup> vont dans le bon sens, pour évaluer la performance économique, le bien-être et la soutenabilité.

### QUEL RYTHME D'INVESTISSEMENT DANS L'IMMATÉRIEL ?

La course à la croissance par l'immatériel est engagée :

- sur les quinze dernières années<sup>(6)</sup>, le poids relatif dans le PIB mondial de la zone euro est passé (en arrondi) de 19 à 15%, le Japon de 9 à 6%, alors que

l'Inde passe de 4 à 6%, la Chine de 6 à 16% et l'Asie de 17 à 30% ;

- deux tiers de la croissance sont captés par les pays émergents, bientôt « submergents » ! Ces pays, particulièrement les BRIC, ont intégré les enjeux de l'immatériel et accélèrent leurs investissements dans ce domaine, d'où non seulement la vague de fusions-acquisitions sur de grands groupes occidentaux cibles<sup>(7)</sup>, mais également une stratégie proactive de détection des pépites de l'immatériel dans les PME, ce qui d'ailleurs suscite des enjeux d'intelligence économique.

Le temps n'est-il pas venu d'une politique de l'immatériel coordonnée au niveau européen et activement relayée dans chaque pays membre pour créer un environnement juridique, fiscal, économique favorable à la croissance et à l'emploi par l'immatériel ? D'où la 35<sup>e</sup> proposition de la commission Innovation et

► Immatériel<sup>(8)</sup> du Groupement des professions de services (GPS) : pourquoi pas un secrétariat d'État à l'Économie de l'innovation, de l'immatériel et de la connaissance ? Compte tenu de leur potentiel de création d'emplois, une attention particulière devrait être portée aux PME et aux entreprises intermédiaires, en s'inspirant d'initiatives européennes comme, en Allemagne, le portail du ministère de l'Économie permettant aux PME et TPE de mesurer leur capital immatériel ou, en France, le tableau de bord de l'immatériel de la PME<sup>(9)</sup> (*voir à ce sujet l'article p.16*) établi et diffusé par l'Ordre des experts-comptables.

### ENJEUX MICRO-ÉCONOMIQUES : VERS UNE GOUVERNANCE POUR UNE VALEUR DURABLE ?

Pour gagner la bataille de cette autre croissance, il est essentiel d'atteindre les mêmes niveaux de connaissance, reconnaissance et gouvernance en matière de capital immatériel, de façon coordonnée, dans quatre sphères économiques d'acteurs constitutives de l'écosystème de l'immatériel :

- **Les entreprises<sup>(10)</sup>**, par le développement de bonnes pratiques, peuvent activer une dynamique de la valeur durable par l'intégration de l'immatériel (*voir encadré*) dans la stratégie, les valeurs et la culture mais également, très concrètement, dans le management de la performance, les systèmes de gestion, de

contrôle des risques. À cet égard, la commission GPS Innovation et Immatériel a diffusé des recommandations opérationnelles : « Actifs immatériels, leviers de croissance – 35 propositions pour une valeur durable ». Une attention particulière est à porter à la mesure de l'immatériel pour dépasser deux paradigmes, « ce qui ne se mesure pas n'existe pas » et « ce qui ne se mesure pas ne se contrôle pas ». Un groupe de travail de place sur la mesure de l'immatériel<sup>(11)</sup> devrait prochainement présenter des propositions s'attachant à rendre visible l'invisible et à lui donner une réalité économique susceptible d'être valorisée financièrement.

Face à la montée en puissance des entreprises des pays émergents, un *business model* de l'immatériel permettrait de créer des avantages compétitifs et de générer une différence concurrentielle.

- **Les acteurs des marchés financiers** (analystes financiers, investisseurs...), par l'intégration du capital immatériel dans :

- l'expression de besoins auprès des émetteurs d'informations extra-financières structurées sur ces actifs marquant, au-delà d'objectifs de rentabilité à court terme, une volonté de reconnaissance des efforts d'investissements de long terme des entreprises dans ces domaines ;

- leur cursus de formation et diplômant, leurs méthodologies de diagnostic et de valorisation à adapter pour affiner l'impact de ces investissements de long terme sur la valeur durable, leur gouvernance ainsi que leurs

## Le temps n'est-il pas venu d'une politique de l'immatériel coordonnée au niveau européen et activement relayée dans chaque pays membre pour créer un environnement juridique, fiscal, économique favorable à la croissance et à l'emploi par l'immatériel ?

décisions d'investissement et les activités liées à celles-ci : recherche, analyse, vote, dialogue avec les entreprises.

Ainsi, une entreprise aux performances financières dans la moyenne du secteur mais meilleure quant à l'exploitation de son capital immatériel devrait bénéficier d'une valorisation plus élevée et plus stable.

En ce sens, sont à souligner des avancées significatives comme :

- le développement des départements d'analyse extra-financière ;
- des initiatives institutionnelles comme les « *10 principles for communication of intellectual capital* » de l'EFFAS (Fédération européenne des analystes financiers) ou l'expérimentation de la bourse de Varsovie ;
- des bonnes pratiques obser-

vées chez certains investisseurs, principalement ISR ou de long terme, qui ont enrichi leurs critères de décision d'investissement d'éléments extra-financiers proches des actifs immatériels. Les investisseurs long terme<sup>(12)</sup> ont un rôle déterminant en matière de stabilisation des marchés et de financement de l'économie réelle (notamment l'innovation).

- **La sphère publique<sup>(13)</sup>**, par l'exploitation de ses gisements significatifs de richesse immatérielle. Des actions de valorisation financière sont déjà engagées par l'APIE, structure pionnière en Europe, relatives à des marques, lieux, bases de données publiques (en cas d'utilisation marchande), certains droits (concessions marchandes

## LES TROIS COMPOSANTES DU CAPITAL IMMATÉRIEL

• **Le capital relationnel externe** est la capacité de l'entreprise à créer de la valeur et à la pérenniser ; il s'agit notamment du capital client, du relationnel avec les actionnaires et les parties prenantes, ainsi qu'avec l'environnement ; de la capacité à travailler en/avec les réseaux, avec le soutien des marques, de la notoriété et de la réputation.

• **Le capital structurel interne** est la capacité de l'entreprise à créer et à pérenniser de la valeur au travers de son organisation, de ses processus, de son capital R & D et innovation, de sa créativité, de sa gouvernance.

• **Le capital humain** est la capacité de l'entreprise à créer et à pérenniser de la valeur par sa force d'attractivité des compétences et des talents ciblés pour sa stratégie et sa capacité à les fidéliser, la qualité de son pouvoir managérial, son potentiel de créativité afin de développer des produits et/ou des services répondant à l'attente de ses clients.

des fréquences hertziennes, droits d'émissions de CO<sub>2</sub> régulés par un marché). Sont également à cibler la valeur d'utilité interne (optimisation des actifs immatériels comme le capital humain, la recherche, l'innovation) et la valeur d'utilité collective (externalités positives créant un environnement favorable aux synergies avec les parties prenantes des secteurs marchands et non marchands).

Un tel potentiel de valorisation mériterait d'être érigé en axe de modernisation de l'État.

• **Les acteurs non marchands de l'économie sociale et de solidarité**<sup>(14)</sup>, où les actifs immatériels sont également identifiés comme facteur d'efficacité organisationnelle. Ces organisations ayant gagné une personnalité macro-

économique incontournable (10% de la population salariée et 14 millions de bénévoles), elles délivrent des prestations indispensables à la collectivité souvent non assurées par les secteurs marchand et public. Elles participent à la structuration d'une offre immatérielle en réponse aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Devenus essentiels au bon fonctionnement de l'économie, ces acteurs de l'économie sociale et de solidarité peuvent, voire doivent, devenir des champions de l'immatériel : étant par nature sans but lucratif, leurs contributions et performances peuvent y être opportunément reconnues et estimées par des indicateurs de nature extra-financière.

En matière de gouvernance ins-

titutionnelle, il serait utile de promouvoir auprès de la Commission européenne, qui vient de clôturer sa consultation sur l'information extra-financière, une réflexion concertée sur l'intérêt d'un référentiel global européen de l'immatériel, accompagnée d'une coordination avec les instances professionnelles en vue de favoriser une démarche convergente vers des *guidelines* sectorielles complémentaires. La présence active des institutions françaises ou des fédérations professionnelles pourrait être renforcée dans les instances ou initiatives internationales (comme l'IIRC<sup>(15)</sup>) traitant de l'immatériel et de la communication intégrée vers le « *one report* » financier et extra-financier.

« Rien n'arrête une idée en marche lorsque son temps est venu », écrivait Victor Hugo. Le temps de l'immatériel est venu. Toutefois, la réalisation de son potentiel de croissance durable et de création d'emplois repose sur un jeu subtil de dépendances et d'interdépendances entre les acteurs économiques et financiers. La crise ne nous a-t-elle pas appris la nécessité d'une gouvernance solidaire ? ■

growth in Europe, *European Investment Bank Papers*, 2009.

(4) Voir le rapport sur l'économie de la fonctionnalité de la fondation Concorde, janvier 2011.

(5) Rapport diffusé en décembre 2010, établi à la demande du conseil des ministres français et allemands (décision du 4 février 2010).

(6) Source Rexecode.

(7) Mittal (Inde)-Arcelor, sidérurgie, 2006 ; Geely (Chine)-Volvo, automobile, 2009 ; Marfrig (Brésil)-Keystone Foods, distribution alimentaire ; 2010 Sinopec-Conoco Phillips, pétrole.

(8) « Actifs immatériels, leviers de croissance – 35 propositions pour une valeur durable », 2009, GPS, commission Innovation et Immatériel, coprésidée par l'auteur ; [www.gps.asso.fr](http://www.gps.asso.fr)

(9) Disponible sur le site du Conseil supérieur de l'OEC : [csoec@cs.experts-comptables.org](mailto:csoec@cs.experts-comptables.org).

(10) La valeur des entreprises est d'ores et déjà majoritairement (aux deux tiers en moyenne) constituée d'actifs immatériels, la croissance de certains secteurs (services, industries pharmaceutiques et agro-alimentaires, luxe, NTIC, grande distribution...) étant néanmoins plus déterminée que d'autres par l'immatériel.

(11) Groupe de travail auquel participe l'auteur.

(12) Cf. rapport sur « Le futur de l'investissement long terme », présenté au WEF de Davos 2011, élaboré par les économistes du forum, sur la base d'une consultation auprès d'une centaine de responsables des principales institutions financières dans le monde.

(13) Cf. dossier de la Tribune Sciences-Po de l'immatériel, dirigée par l'auteur, « Quels enjeux de l'immatériel dans la sphère publique » – [easybourse.com](http://easybourse.com).

(14) Cf. dossier de la Tribune Sciences Po de l'immatériel – « Quels enjeux de l'immatériel dans les associations et fondations ».

(15) International Integrated Reporting Committee.

(1) Voir du même auteur : « Mettre enfin l'immatériel au service de la croissance », *Revue sociétale*, n° 66.

(2) Investissement informatique (software, data bases), innovation (R&D, y compris les sciences humaines et sociales, droits de propriété intellectuelle, design) et capital humain (marques, compétences, structure organisationnelle).

(3) Bart van Ark, Janet X. Hao, Carol Corrado et Charles Hulten, Measuring intangible capital and its contribution to economic